



## Compte-rendu

### Présents :

Conseillers municipaux enfants : Ange Mathilde, Arnaud Alexandre, Bellon Noé, Bocat Loanne, Cochu Vincent, Doux Léonie, Fernandez Joaquim, Galazzo-Magnien Lucie, Huard Hugo, Leger-Villa Lucien, Terfassi Nahel, Verdant Lisa.

et

Michèle Flamand, Maire, Claude Benoit, 1<sup>er</sup> adjoint ; Georges Garcia, adjoint (travaux) ; Catherine Lambinet et Denis Berne, Conseillers municipaux ; Flavie Rebotier, Conseillère départementale et municipale ; Valérie Monzat, responsable service enfance-jeunesse.

Excusés : Louise Bediou, Ninon Lefebvre et Marie-Dominique Prin, 5<sup>ème</sup> adjointe

CME = Conseil Municipal Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

Madame Le Maire, Michèle Flamand, explique le déroulement de la séance :

- Pendant le repas, présentation et organisation du CMA du 12 février
- Intervention de Flavie Rebotier, conseillère départementale
- Présentation du travail fait en groupe sur le projet de Pédibus – Réactions et propositions de Georges Garcia, adjoint aux travaux

### **Préparation du CMA du 12/02/2019**

Michèle Flamand explique comment se déroule un conseil municipal d'adultes, à savoir à partir d'un ordre du jour établi à l'avance, présentations des délibérations, prise de décisions (vote). Pour le prochain CMA, a été mise à l'ordre du jour la présentation des projets du CME. 2 enfants par projet sont désignés pour réaliser cette présentation :

- Noé et Vincent pour l'abri vélos,
- Lucie et Loanne pour le nom de l'école,
- Mathilde et Nahel pour le pédibus,
- Alexandre et Lisa pour le concours d'inventions scientifiques.

Les enfants expliqueront, avec ou sans notes, le contenu et l'état d'avancement de chacun de ces projets.

Les enfants seront libérés à 19h.

## **Intervention de Flavie Rebotier**

Flavie Rebotier est à la fois Conseillère Municipale de Saint-Nazaire-les-Eymes et Conseillère Départementale du canton du Moyen Grésivaudan.

Elle présente ce qu'est un département (géographique)/Département(institution), comment il fonctionne, quelles sont ses missions, comment elle organise son emploi du temps et répond aux différentes questions des enfants. Un support très compréhensible est remis à chaque enfant.

Elle offre également de la part du Département un t-shirt et une casquette à chaque membre du CME.

### **Projet : Pédibus**

Chacun des 3 groupes de travail présente le fruit de ses réflexions grâce à ses rapporteurs.

**Sécurité :** Joachim, Ninon, Lisa, Vincent, Noé, Mathilde - Rapporteurs : Lisa et Vincent

- 2 accompagnateurs minimum avec des gilets « fluo » pour une dizaine d'enfants : un en tête, l'autre en queue de file (3 accompagnateurs pour éviter les conséquences d'une absence ?)
- Les accompagnateurs devront être équipés de bâtons de signalisation
- Planning des accompagnateurs
- Téléphone avec numéro spécial pour les accompagnateurs
- Inscriptions nécessaires des enfants pour éviter les attentes inutiles, maximum d'enfants ? quelle période, jours, semaines ?
- Les enfants doivent rester groupés et être en file indienne
- Les enfants doivent marcher dans le sens inverse des voitures
- Les enfants doivent marcher sur des espaces protégés
- Sécurisation de l'itinéraire : marquage avec des passages protégés
- Balisage pour les automobilistes
- Panneau à chaque point de rassemblement (espace de sécurité nécessaire)
- Chaque rassemblement est à heure fixe

**Trajets :** Lucien, Lucie, Léonie, Loane, Louise - Rapporteur : Loanne

- Les trajets doivent être sécurisés au maximum : seront privilégiés les trottoirs et les sentiers piétonniers protégés.
- La distance maximum retenue est de 1,5 km pour un temps de trajet de 30 minutes maximum.
- A partir du plan fourni, un itinéraire principal se dégage, qui partirait de l'angle de la RD1090 et du chemin du Piat et emprunterait le chemin du Piat et le chemin de la Mairie jusqu'à l'école élémentaire.
- Le point de départ préconisé est sur le trottoir en face de l'arrêt de bus, juste avant le début du chemin du Piat. Cela évite d'avoir à faire traverser la RD par tout le groupe.
- L'heure de rassemblement prévue pour le départ en ce point est 7h55.
- Les enfants venant du chemin du Retour peuvent rejoindre le groupe à 8h à l'angle des 2 chemins (chemin du Retour- chemin du Piat).
- Un autre regroupement peut se faire vers 8h10-8h15 au niveau du rond-point marquant le croisement avec le chemin de la Touvière.
- Attention : ce rond-point représente l'endroit le plus dangereux du trajet (la traversée du chemin de la Touvière).
- Autre endroit un peu délicat : le haut du chemin du Piat (début du trajet) est assez étroit et pas très sécurisé.
- D'autres trajets annexes peuvent être envisagés plus tard si l'expérience de ce premier trajet principal est concluante, si la demande est importante et si l'organisation n'est pas trop compliquée : par exemple, hameau du Moulin par le chemin du Village ou Ecoutoux/Drogeaux/Veyrie par le chemin du Clos.

**Accompagnateurs** : Nahel, Alexandre, Hugo - Rapporteurs : les 3 !

Personnes à contacter :

- Les parents
- La famille : grand-parents, oncle, tantes, grands frères/sœurs (Majeurs)
- Les « nounous », les voisins
- Les associations notamment celle de marche de SNE
- Les entraîneurs des clubs locaux

Il faut prévoir au moins 2 parents pour 10 enfants.

On pourrait définir un type d'accompagnateurs par jour de la semaine. Par exemple : le lundi les parents, le mardi le club de rando, le jeudi les grand-parents/famille, le vendredi les autres clubs ou bénévoles

Moyens utilisés :

- Info par l'association de parents
- Info par les élèves en classe
- Bouche à oreilles
- Site internet
- Petit bulletin municipal
- Un article dans le Dauphiné Libéré

Il faudra prévoir :

- un bulletin d'inscription pour que les personnes notent leur disponibilité (jour et matin/soir) à remettre en mairie
- un sondage auprès des enfants pour connaître le nombre de participants potentiels
- un petit règlement/charte pour expliquer le fonctionnement

Georges Garcia explique qu'une campagne de marquage au sol est prévue et que ce projet sera donc intégré avec les marquages nécessaires au 1<sup>er</sup> trajet mis en place. Tout le reste lui paraît cohérent.

Georges Garcia sera présent lors du prochain CME pour éclairer certains points du projet.

Il est envisagé de privilégier tous les matins pour assurer une certaine régularité ainsi qu'un engagement des parents/accompagnateurs et des enfants par quinzaine. Un démarrage pourrait être prévu en mai.

A faire pour prochain CME (7 mars) :

- Revoir le parcours (Michèle Flamand et Georges Garcia).
- Faire un sondage par classe auprès des élèves qui pourraient utiliser ce trajet (les élus CME à partir d'une grille commune à préparer)
- Devis et faisabilité chasubles et panneaux (Michèle Flamand)
- Séance de travail jeudi 14 février pour sondage et charte

**Prochain Conseil Municipal d'Enfants : jeudi 7 mars 2019 - 11h45**